

le rôle commercial des Sères intermédiaires obligés entre la Chine des Han et les Occidentaux, Ptolémée distinguant nettement leur pays *Séra* de celui des *Sinai*. Ainsi, les contacts directs furent rarissimes – s'ils n'ont jamais existé (ils sont explorés dans le chapitre « L'ambassade d'Andoun ») – et c'est par l'intermédiaire de communautés marchandes, sères, kouchanes, sogdiennes et indiennes, sillonnant mers et continents, que le contact est établi. Le dernier chapitre « Empires en collision » est d'une triste actualité, en ce qu'il résume l'apparition de conflits religieux, autant que politiques, dans un contexte généralisé de monothéismes durant l'Antiquité tardive, et l'affrontement entre Rome et la Perse, dont l'Arabie méridionale est le théâtre par états vassalisés interposés... Notes, bibliographie, huit excellentes cartes et *indices* sont réunis en fin de volume. Ne boudons pas notre plaisir !

Laurent THOLBECQ

Arnaud BESSON, *Constitutio Antoniniana. L'universalisation de la citoyenneté romaine au 3^e siècle*. Bâle, Schwabe Verlag, 2020. 1 vol. 15,5 x 22,5 cm, 434 p. (SCHWEIZERISCHE BEITRÄGE ZUR ALTERTUMSWISSENSCHAFT, 52). Prix : 38 CHF. ISBN 978-3-7965-4186-5.

L'octroi généralisé de la citoyenneté romaine aux habitants libres de l'Empire en 212 par Caracalla est un sujet qui a déjà fait couler beaucoup d'encre. Le propos de cet ouvrage, principalement fondé sur les sources juridiques et les papyri d'Égypte, est ambitieux : rendre compte de « l'impact socio-juridique de la *Constitutio Antoniniana* avec pour question fondamentale de savoir ce que signifie d'être citoyen romain ». Il convient toutefois de s'entendre sur les limites du questionnement, qui sont ici celles du droit et des droits qui peuvent être contradictoires ou complémentaires, droit romain et droits locaux dans les provinces. Il ne sera pas question, par exemple, des devoirs religieux du citoyen ni des implications du statut en matière de rites. La première partie de l'exposé est consacrée aux sources d'information (Dion Cassius, Ulpien et d'autres sources postérieures, littéraires, juridiques et papyrologiques) et notamment à l'analyse du fameux papyrus Giessen 40 qui est réputé contenir le texte de l'édit. Rappelant brièvement que cette identification ne fait pas l'unanimité, l'auteur insiste surtout, en vertu des lacunes et de la difficulté des restitutions, sur le fait que le document ne doit pas être surinterprété. Il concerne principalement l'ordre juridique établi entre les communautés locales et les autorités provinciales en matière de fiscalité. Le premier effet de la constitution, et le plus visible, fut le changement onomastique. En principe tous les pérégrins devenus citoyens par l'effet de l'édit devaient adapter leur nomenclature et adopter le port des prénom et nom de l'empereur à savoir M. Aurelius. Dans ce domaine A. Besson se révèle plus papyrologue qu'épigraphiste et plus préoccupé de sources orientales qu'occidentales. Sa bibliographie est lacunaire et ses mises au point un peu naïves. Était-il nécessaire de préciser que n'importe quel *M. Aurelius* ne doit pas être considéré comme une personne dans cette situation ? Que bien des *M. Aureli* appartiennent à une époque plus ancienne, notamment parce qu'ils ont reçu la citoyenneté par un diplôme militaire de Marc Aurèle, ou parce qu'ils ont été affranchis par lui. Sans oublier les descendants de ceux-là. Et limiter les *Aureli* anciens à des personnages « d'un rang social élevé » n'est pas pertinent. En outre, se lancer dans une statistique sur les octrois massifs de citoyenneté d'après les gentilices des personnes est imprudent.

Il faut tenir compte dans la recherche de la grande faiblesse des gentilices impériaux dans l'onomastique des provinces occidentales, un phénomène bien apparent mais peu explicable. Certes les conclusions auxquelles A. Besson aboutit sont limitées, parvenant à une évaluation de 30 % de la population, mais ce chiffre est trompeur car il recouvre des réalités contradictoires entre l'Orient et l'Occident, ce qui ne permet pas d'extrapoler des proportions de pérégrins au niveau de l'Empire. Les considérations suivantes sur la datation fine des inscriptions qui font état de *M. Aureli* pose également des problèmes que l'auteur soulève prudemment. Mais il est dommage, pour la Germanie supérieure en particulier, qu'il ignore les articles de P. Simelon sur ces inscriptions notamment celles à double gentilité (AC 82 [2013], p. 195-215 ; dans C. Deroux, ed., *Corolla Epigraphica*, II, Latomus, 2011, p. 659-670), études dont la conclusion était nettement plus prudente encore en matière de diffusion onomastique des effets de la constitution. Un point important est celui du contrôle romain de la dénomination des personnes : l'interprétation de la *tabula Clesiana* n'indique pas un laxisme de l'usage des *tria nomina*, mais au contraire une stricte observance destinée notamment à préserver les droits fiscaux de l'État romain. La seconde partie, intitulée Octrois, s'attache à l'histoire et à l'historiographie des octrois de citoyenneté au fil des époques, de la République à l'Empire et évoque la question des clientèles. Là aussi la bibliographie, immense, est imparfaitement maîtrisée. C'est l'absence des *Foreign clientelae* de E. Badian en 1958, et de sa reprise récente en version critique par M. Jehne et F. Pina Polo en 2015, qui frappera le plus pour tout ce qui concerne les diffusions des « grands » gentilices dans les provinces. Très brièvement, l'auteur traite des effets du droit latin, des affranchissements et de l'armée dans la diffusion de la citoyenneté, mais ne se préoccupe pas des promotions statutaires de cités, ni des effets qu'elles avaient sur les habitants. Ces questions importantes et discutées, font l'objet de quelques pages seulement et sont traitées de manière simplifiée. Le but étant, en fait, de chercher à montrer que l'octroi de la citoyenneté par les Romains n'est pas un phénomène allant en s'accéléralant comme le proposait A. Sherwin-White. Et pourtant, si l'auteur s'était un peu interrogé sur les questions d'onomastique générale dans les provinces occidentales, il aurait peut-être vu les choses d'un autre œil, avec des cités où la proportion de citoyens par rapport aux pérégrins est dominante (comme chez les Trévires, par exemple). La troisième partie est strictement juridique et s'interroge sur le problème épineux des conflits possibles de droits entre le droit romain et les droits locaux, dont on constate qu'ils ont continué à exister bien après 212. Il n'y a pas eu d'impact direct de la constitution sur le statut des communautés et rien n'indique une volonté de réduire l'autonomie civique. Toutefois, mais les causes en sont différentes, on constate un certain degré d'homogénéisation du droit dans les provinces, un recours de plus en plus fréquent des provinciaux aux lois romaines et une augmentation progressive du rôle des gouverneurs. Le chapitre peut-être le plus original du livre. La quatrième partie s'attache aux statuts différents des individus au départ du texte de Gaius : libres ou esclaves, ingénus ou affranchis, avec trois espèces d'affranchis. A. Besson examine les évolutions de ces statuts avec leurs particularités mais aussi les catégories extérieures comme celle des déditices. Ce dernier statut a fait l'objet de controverses, car ses détenteurs échappent à l'octroi de la constitution. L'auteur opte pour une définition de barbares vaincus contraints à une reddition sans condition. Il s'intéresse aussi aux pérégrins d'après 212, qui sont redevenus de véritables étrangers. Ces différents statuts

spéciaux montrent que même après 212 la *civitas Romana* constitue toujours un privilège et que ceux qui n'en disposent pas restent affectés de pénalités diverses. Enfin se posent les questions des institutions familiales, la *patria potestas*, les successions, les droits relatifs, les ménages mixtes avant et après la constitution. Les nouveaux citoyens ont dès lors pu profiter de situations plus favorables que celle des multiples restrictions qu'imposaient les droits locaux, en matière de mariage et de testament en particulier. Un ouvrage touffu, traitant de nombreuses questions annexes, survolant parfois un peu rapidement des problématiques complexes, mais donnant un aperçu convaincant des apports de la Constitution de Caracalla aux populations de l'Empire. Dans le détail, plusieurs questions restent non résolues, comme celle de l'onomastique et de l'obligation réelle ou non du port du nouveau gentilice, et de sa pérennité. Le mouvement irréversible vers la citoyenneté universelle demeure aussi une interrogation : les arguments développés contre cette impression (épigraphique) n'emportent pas vraiment l'adhésion, malgré des remarques intéressantes à propos de la limitation de son octroi au II^e siècle aux enfants des soldats. Au total, il faut souligner l'intérêt de l'étude et en conseiller la méditation à tous les historiens des provinces romaines.

Marie-Thérèse RAEPSAET-CHARLIER

Alberto BARRÓN RUIZ DE LA CUESTA, *Los seviros augustales en Hispania y las Galias. Una aproximación a la movilidad social en el Imperio romano*. Logroño, Universidad de la Rioja, 2020. 1 vol. 17 x 24 cm, 355 p., tableaux, cartes + 1 CD Rom (BIBLIOTECA DE INVESTIGACIÓN, 72). Prix : 22 €. ISBN 978-84-121972-0-4.

Les sévirs Augustaux, nombreux dans la documentation épigraphique occidentale, ont déjà fait l'objet de recherches et publications variées : leur interprétation reste discutée, leur rôle religieux et social également. Alberto Barrón Ruiz de la Cuesta nous en propose aujourd'hui une synthèse axée précisément sur la composition socio-économique de ce collège majeur dans les capitales de cités d'Hispanie et de Gaule. La démarche se fonde sur un dépouillement épigraphique sans doute complet au jour de la rédaction mais déjà dépassé par les découvertes de Narbonne, par exemple. C'est la loi du genre, cela ne nuit pas au propos synthétique. Par contre, il convient de donner au catalogue des inscriptions un caractère strictement rigoureux, tout en restant pertinent dans le choix des données procurées, et dans un cadre le plus maniable possible. Il est dès lors regrettable de lui avoir donné la forme matérielle d'un CD, alors que les ordinateurs d'aujourd'hui ne sont plus dotés de lecteur. La plupart des utilisateurs risquent fort d'être privés de toute référence aux sources puisque seuls des numéros d'inventaire figurent dans le texte. Une autre formule aurait dû être choisie si l'éditeur refusait de le joindre en annexe imprimée. Supposons que l'e-book résout ce problème. Attachons-nous au contenu de ce catalogue dont les interprétations, que l'on souhaiterait précises, servent de support aux analyses et conclusions. Des critiques générales doivent être émises : l'emploi du prénom *Caius* (dont on se demande combien il faudra encore de mises en garde pour que les épigraphistes comprennent qu'il n'existe pas : voir par exemple M. Aberson, « Pour en finir avec †Caius ! », dans *Mélanges de linguistique, de philologie et d'histoire ancienne offerts à R. Wachter*, Lausanne, 2020, p. 61-65), la transposition en espagnol des noms antiques de personne (transposition qui se